

SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1888.

ACTUALITÉS

Il y a eu 32 faillites, en Canada, la semaine dernière.

L'hon. M. Mowat pratique comme avocat plus que jamais.

L'hon. Michael Henry Herbert va remplacer, à Washington, Lord Sackville West.

Le dernier numéro du Dominion illustré est superbe. Le texte et les gravures sont du plus haut goût.

Pas moins de 120 canadiens sont candidats à différents postes dans les élections actuelles des États-Unis.

Même état de choses au Manitoba; même tranquillité. Les deux parties belligères restent sur le pied de la "paix armée."

Le Trait d'Union, organe officiel de la Chaire de Travail en Canada, reproduit notre article L'ouvrier et le droit de propriété.

Le crédit de Montréal est excellent à l'heure. Voulez-vous emprunter \$1,200,000 la métropole s'est vu offrir de suite \$5,200,000 à des conditions superbes: 3 pour cent à 83.

Le Mail reproduisant notre article sur le droit que nous avons de demander un ministre français à M. Mowat, dit qu'il a causé beaucoup d'excitation et sert de thème aux conversations dans les cercles politiques.

M. Raymond Préfontaine dont la présence à Aymer, dans le procès de contestation électorale, serait si agréable aux amis de la morale publique, s'est réfugié à New-York pour... affaires professionnelles. Il reviendra à Québec ou à la Trinité.

Il y a un an que s'est terminée la fameuse conférence interprovinciale de M. Mercier à \$1,200 la séance. La Gazette ne signale ce fait que pour démontrer, dit-elle, que le souvenir d'une grosse affaire n'est pas complètement disparu de la mémoire des contribuables.

La Gazette de Montréal publie la dépêche suivante d'Ottawa: "On croit savoir qu'un des résultats de l'entrevue entre sir John Macdonald et l'honorable M. Mercier, lorsque celui-ci était ici la semaine dernière, sera un arrangement prochain et amical de la ligne frontière nord-ouest de la province de Québec."

FÉDÉRATION IMPÉRIALE.

Sir Hector dont nous résumons hier le discours de Sherbrooke, a touché à cette question qui revient de temps à autre sur le tapis: la Fédération Impériale.

On remarque aussi que les hommes en vue en Angleterre s'occupent toujours de cette fédération des colonies britanniques.

Dernièrement encore lord Roseberry démontrait que le commerce de l'Angleterre avec ses colonies diminuait. Le monopole exercé par elle sur ces dernières a disparu. Elle achetait leurs produits et leur vendait les siens.

Aujourd'hui, les colonies achètent là où elles trouvent avantage à le faire.

Lord Roseberry croit que si l'Angleterre pouvait réunir ses colonies sous une seule constitution, les liens étant plus resserrés, elle retrouverait l'influence d'autrefois.

Ainsi, le Canada achetait jadis toutes ses marchandises sur les marchés anglais. Aujourd'hui, le Canada impose des droits sur l'entrée des marchandises anglaises pour favoriser sa production intérieure.

Et plus le Canada fabriquera, moins il importera de l'Angleterre. Malgré les droits que nous imposons aux articles venant d'Angleterre, comme sur ceux des autres pays nous importons encore plus de la Grande Bretagne que d'ailleurs.

Les relations commerciales entre les deux pays sont encore considérables. Durant les vingt dernières années, l'Angleterre a acheté au Canada pour 350 millions de produits agricoles. En 1887, l'Angleterre a acheté quatre fois autant de produits agricoles du Canada qu'en 1865, tandis que les achats des États-Unis ont été moindres en 1887 qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans.

Cela prouve que nous relations avec l'Angleterre se maintiennent, bien qu'elle serait beaucoup plus considérables si nous ne protégions pas notre fabrication locale.

D'un autre côté, nos importations représentent un chiffre beaucoup plus élevé que nos exportations.

La Fédération Impériale aurait pour effet possible de nous faire acheter d'avantage en Angleterre mais par là même elle porterait ombrage à nos propres manufactures.

Ce serait donc un désavantage. Ensuite l'union des colonies pourrait-elle donner satisfaction? Ce

qui ferait l'avantage des uns ferait peut-être la ruine des autres? Aurions-nous de l'influence, comme colonies distinctes, au parlement central? Comme toutes ces colonies n'ont pas les mêmes aspirations, les mêmes tendances et les mêmes intérêts, il serait impossible d'établir l'accord.

Comme Sir Hector, nous croyons que le Canada peut progresser lui-même sans être obligé de s'annexer aux États-Unis ou d'entrer dans une fédération impériale.

Il trouvera plus d'avantage à se créer des débouchés nouveaux pour ses produits qu'à se lier pieds et mains à quelque système qui serait tout à son désavantage.

LA FORCE DE NOTRE DEMANDE.

Le Mail de Toronto, l'un des grands journaux du Dominion, commentant notre article sur l'urgence de la nomination d'un ministre français dans le gouvernement d'Ottawa, appuie sur le fait que notre journal, qui conduit cette campagne, est conservateur.

Le fait, en effet, vaut la peine d'être mentionné. Cette demande faite à une administration libérale par un organe conservateur doit en avoir une importance en sus de la nationalité et de la signification.

Elle prouve que nous ne sommes pas de ceux qui disent: "Périsse la nationalité plutôt qu'une opinion personnelle; plutôt qu'une tactique de parti."

Seul organe quotidien publié en français dans Ontario, nous sommes les interprètes des nôtres.

C'est un rôle de fidèle, mais honorable.

Pour le bien remplir, il importe de se mettre au-dessus des mesquines considérations de parti.

C'est ce que nous avons fait et faisons toujours.

De plus, cette campagne faite par un organe conservateur dans le but d'obtenir un ministre français quel qu'il soit, a une portée plus grande que celle d'un parti. Elle est une impulsion politique empreinte précisément sa force à ce fait que nous agissons sans nous arrêter à quoique ce soit qui sente la caste ou le parti.

Si les journaux rouges qui vantent naïvement M. Mowat pour des bienfaits imaginaires; si les trois députés libéraux d'Ottawa qui appartiennent à notre nationalité se préoccupaient plus de la position ridicule qui nous est faite par ce même M. Mowat, nous serions les premiers à applaudir.

Pendant qu'ils laissent passer un temps précieux et des occasions superbes, c'est nous hommes de l'opposition qui sommes obligés de faire la besogne de ces libéraux dont l'esprit national ne va pas au-delà de la corde de Riel.

Nous fournirions à un gouvernement libéral l'occasion de nommer un ministre canadien sans nous préoccuper du tout que ça ferait du tort à notre parti au point de vue des élections si M. Mowat rendait justice aux nôtres. Car cette nomination le rendrait très cher aux cent cinquante mille co-nationaux qui habitent la province des grands lacs.

Eh bien, tandis que nous donnons des preuves d'une abnégation assez rare de nos jours, ces pauvres libéraux tremblent. Ils n'osent élever la voix et poser un sévère ultimatum à M. Mowat.

Oh! si M. Meredith était le Premier d'Ontario! Qui peut nier les sympathies de ce vaillant politique pour nous canadiens?

Mais c'est M. Mowat qui fait le chaud et le froid et les députés libéraux canadiens-français acceptent tout, naïvement, servilement.

Nous continuerons cette campagne en faveur de nos nôtres.

Nous remplacerons les trois ministres qui nous servent de députés.

Nous parlerons, nous agirons pour ces libéraux étranges et caducques qui, semblables aux idoles dont parle le Psalmiste, ont des oreilles et n'entendent pas; des yeux et ne voient pas et une langue qui, pour bien pendue qu'elle soit en temps de hustings, semble paralyser à l'heure des grands accomplissements.

LA MAIRIE

NOUVELLES ENTREVUES

Notre reporter a continué ses entrevues avec les principaux citoyens d'Ottawa au sujet des élections pour la mairie et voici le résultat de ce qu'il a appris.

M. E. Leblanc est d'avis que la charge de maire appartient cette année à un Canadien français et qu'il est nécessaire d'avoir une convention pour faire le choix du meilleur homme.

M. A. D. Richard a entendu mentionner plusieurs nom-français comme candidats à la mairie: MM. H. Robillard, O. Durocher, Dr. Valade, Chs Desjardins, E. G. Laverdure. M. Richard dit qu'il appuiera le choix de la convention.

M. J. B. Pigeon est d'avis que les canadiens français ont droit à la mairie cette année, et qu'il est de la plus haute importance qu'un bon candidat soit choisi, connaissant bien les affaires et capable de faire honneur à la nationalité française.

M. Baskerville, ex-député, dit que si c'est aux canadiens-français à nommer le maire, cette année, qu'il appuiera de toutes ses forces le choix que les Canadiens feront.

M. Octave Latrémouille est d'avis que des électeurs canadiens-français devraient être régulièrement choisis dans chaque quartier avec le nom de proposition d'un nom canadien-français comme candidat à la charge de maire. M. Latrémouille croit que ce choix de ramener sur une personne bien qualifiée sous tous les rapports. M. le Dr. Provost ou M. le Dr. St. Jean feraient de très bons candidats.

MM. Stratton et frère sont d'avis que les Canadiens français ont droit d'avoir le maire cette année.

MM. Charlebois & Pière n'ont pas encore songé à la question, mais ils sont prêts à appuyer un candidat Canadien-français choisi par une convention.

M. J. A. Hudson, épicière, rue St. Patrice, dit que les citoyens de Ste. Anne n'ont pas encore beaucoup songé aux prochaines élections pour le maire. M. Hudson croit cependant qu'un Canadien-français devrait être choisi.

M. Jos. Goulet, épicière, rue St. Patrice, n'a pas encore songé à l'élection du maire, mais il croit que des réformes dans l'administration civique sont absolument nécessaires. Suivant M. Goulet, les employés à la Corporation sont trop nombreux, et les taxes augmentent dans une proportion effrayante. M. Goulet préférerait au système actuel un nombre moindre d'échevins, mais aux dépens d'un salaire annuel fin qu'ils puissent dévouer tout leur temps aux affaires de la cité et exercer plus de surveillance sur les dépenses.

M. James G. d'Al, épicière, carré Anglaise, appuiera un canadien français pour le poste, si le choix tombe sur un homme qui mérite la position.

M. O. B. Charlebois, rue Clarence n'a pas encore songé à l'élection du maire, mais a déjà constaté que les taxes à payer vont être, cette année beaucoup plus considérables que les années dernières. M. Charlebois dit que la faute en est aux évaluateurs qui ont fait une évaluation beaucoup plus élevée dans un grand nombre de cas que la valeur réelle. M. Charlebois dit que si ce système d'augmentation de taxes continue un grand nombre de citoyens iront demeurer en dehors de la ville.

M. Noé, de la maison N. et Chevrier, dit que le candidat à la mairie devrait avoir une certaine expérience municipale et commerciale. M. Noé, dit que les électeurs du quartier Ottawa signent en ce moment une requête demandant à son associé M. Chevrier, de se laisser porter candidat à la charge d'échevin pour ce quartier.

M. Alexis Foisy, rue Dalhousie, dit qu'il devrait entrer aucune considération politique dans le choix du candidat à la mairie, et que les Canadiens-français devraient choisir pour candidat l'homme le mieux qualifié parmi eux, tant sous le rapport de l'instruction, que de la fortune et de la connaissance des affaires. Malheureusement, dit-il, que quelques personnes mélangent de la politique dans les affaires municipales, et veulent imposer au choix des candidats des personnes qui n'ont pas comme citoyens d'Ottawa un passé assez brillant ni assez avantageux pour la ville. M. Foisy veut un candidat français mais il veut que ce candidat puisse faire honneur à notre nationalité et qu'il soit acceptable à nos concitoyens d'autres origines.

M. Vincent Chabouneau, M. W. O. MacKay, M. Malet, entrepreneur, et M. Morin, épicière, n'ont pas à leur bureau lorsque notre reporter s'est présenté chez eux.

M. Ch. Chevrier, de la maison Noël et Chevrier, dit que nos concitoyens anglais, M. le maire Stewart le premier, ont promis l'année dernière de laisser élire un canadien français comme maire et qu'il espère bien que cette promesse sera tenue. Dans ces circonstances il ne croit pas qu'il y aurait lutte entre deux canadiens-français pour la mairie, car notre devoir serait d'avoir une convention et de s'entendre sur le choix d'un seul candidat.

M. Michel Morel, rue St. Patrice, dit qu'il ne veut pas s'occuper d'élections ni municipales ni parlementaires. Les candidats, dit-il, ne font bonne figure aux électeurs que pendant les élections. Une fois élus, quels qu'ils soient, ils ne s'occupent que de leur intérêt personnel. Ceux du public sont négligés.

M. David Ringer, rue St. Patrice, dit qu'il serait bien content de voir un Canadien-français élu maire, mais il craint, malheureusement, que les divisions politiques n'empêchent un choix unanime. Il craint aussi que nos concitoyens anglais n'acceptent pas le choix que les Canadiens-français pourraient faire et ne tiennent pas à leur promesse de l'année dernière: de donner la charge de maire à un Canadien-français cette année.

M. C. Neville dit qu'il est fortement question de M. Kirk comme candidat à la mairie, et qu'il verrait avec plaisir sa nomination. Mais, dit-il, j'entends parler que les Canadiens-français veulent avoir un

SAMEDI, 3 NOVEMBRE 1888

candidat de leur nationalité, et il serait bon qu'il y eut une entente à ce sujet.

MM. C. U. Martineau et P. L. Foisy, épiciers, n'ont pas encore entendu parler des candidats à la mairie, mais seraient favorables au choix d'un candidat français.

M. George Lebel, épicière, n'a pas encore beaucoup songé à la question mais il est d'avis que le maire de la ville devrait être, cette année, un canadien français.

M. Ed. Gauthier, carrossier, est bien d'avis que la candidature appartient cette année à un canadien-français, et il espère que les rivaux politiques ne se mettront pas de la partie. Quant à lui il est disposé à appuyer un canadien français digne de remplir la position, qu'il soit libéral ou conservateur.

Notre reporter s'est présenté chez beaucoup d'autres citoyens, entre autres chez MM. P. Rochas, Dr. Savard, Alex. Spénard, Adrien Chavrier, H. H. Pigeon, Alex. Cousineau, Chs Goulet, mais ces personnes étaient absentes.

COMITÉ DES FINANCES

Il y eut hier soir, l'union du comité des Finances civiques, tel qu'il a été annoncé. Étaient présents les échevins Erratt, président, Gordon, Henderson, Brangham, Roger, Laverdure, Adam et le député greffier Jackson.

Avant de procéder l'échevin Adam, président du comité des Impôts, approuva les comptes du mois, moins quelques items, qui, sur la proposition de l'échevin Roger, furent laissés de côté jusqu'à la prochaine réunion du comité.

Les comptes courants du mois ayant été adoptés et signés en partie l'on s'occupa de la nomination d'un arbitre pour les chemins. L'échevin Laverdure mentionna le nom de M. Muchmore, et l'échevin Brangham suggéra M. James R. Cunningham; M. Erratt sembla en faveur de ce dernier de même que l'échevin Henderson et finalement le nom de ce monsieur fut reconnu de la part de l'assemblée vers les 9 heures.

CONTRAT POUR LA MAIRIE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 10 NOVEMBRE 1888 pour le transport des malles de M. J. A. Hudson, par un contrat d'une durée de quatre ans, six fois par semaine, dans les deux sens entre RIDEAU et THURSDAY, station du chemin de fer, l'excédent du dit contrat à commencer le 1er Décembre prochain.

Des avis imprimés contenant de plus amples instructions sur les conditions du dit contrat peuvent être vus et s'ont de soumissions en blanc peuvent être obtenues aux bureaux du Poste Hippon Valley, St. John, Thors et à ce bureau.

F. P. FRENCH, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur, Ottawa, 2 nov. 1888.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid foncés, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.
Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.
Dans toutes les plus fraîches nuances; renouvellement régulier.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15.
Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est rendu; nous n'avons pas de maison mieux que nous pour le vieux stock. Vous pouvez compter sur nous, pour vous procurer des articles dans les derniers jours.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside.

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Revenez-vous des assurances qui ne sont rien autre chose que des entreprises de vilaines marchandes.

M. C. Neville dit qu'il est fortement question de M. Kirk comme candidat à la mairie, et qu'il verrait avec plaisir sa nomination. Mais, dit-il, j'entends parler que les Canadiens-français veulent avoir un

CHEAPSIDE

RUE SPARKS.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

"CANADA."

JOURNAL QUOTIDIEN

ET

HEBDOMADAIRE

BUREAUX

414, 416 RUE SUSSEX.

ATELIERS

116, RUE ST PATRICE

OTTAWA

On exécute à ce bureau

TOUTES SORTES

D'IMPRESSIONS

TELLER QUE.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarons sur billet,

Comparaisons,

Subpoenas,

Amis, lavis,

Obpositions

Flat,

Inscriptions

Rto., etc., etc.

Catalogues,

Listes de prix,

Programmes,

Circulars,

Alliches,

Placards,

Lettres, fanfars, etc.

LE TOUT

SUR BON PAPIER

ET A DES

PRIX TRÈS BAS

Pour les Greffiers et les Commissaires

Livres,

Têtes de comptes,

Memorandum,

Cartes d'affaires,

Cartes de visite,

Chèques,

Billets,

Traite

Enveloppes

POUR NOTAIRES

Centres de vente,

Contrats de mariage,

Blancs de billet,

Procurations

Quittances,

Transports,

Protêts,

Obligations, etc.

Rto., etc., etc.

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE

Un an pour la ville.....\$4.00

" " En dehors de la ville.....\$3.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....\$1.00.

Payable d'avance.

119 RUE RIDEAU

\$1.25

Pour le montant ci-dessus mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à l'importateur qui nous envoie des chaussures fortes et propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT,

P. S. - Cet offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

Poêles de Passage,
Poêles de Salles à Diner,
Poêles de Magasin en grande variété,
Poêles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,
En Gros et en Detail.
E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER

ÉPICERIES EN GENERAL

Coin des rues Cumberland et York

Constantement en magasin les épiceries, thé et café de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le sous-gérant compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Avant d'émigrer dans un pays étranger, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon mobilier de maison et de me consacrer à la vente de meubles et de bijoux à des prix réduits. Les personnes qui désirent des meubles ou des bijoux de valeur me les offriront de venir me voir une visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité

R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances

ou

INSPECTER vos POIDS

Allez chez le sous-signé.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No. 175 RUE SPARKS

PLOMBAGE

CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer et en plomb et travaux en cuivre.

Chaudières en cuivre, Valves, Injecteurs et Bouillottes.

Wrenches, Ash-ton, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes nationaux.

Pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouillottes.

Lieux d'assurance, Eviers et baignoires, etc.

Convertir en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour l'anglais de PEASE combinés à air chaud.

658, RUE SUSSEX, 556

En face de la rue George.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Autonne à des prix extrêmement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,

No. 512, rue SUSSEX, Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette, contée en mon nom par mon épouse, Mlle Louis Biejele, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS BIEJELE, Bailly Township

CHS. DESJARDINS,

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel RUSSELL, No. 26 RUE SPARKS - OTTAWA -

R-présente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: \$40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes es, es, de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention particulière.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MÉDAILLEUR

85 RUE METCALLE, OTTAWA, ONTARIO

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,

(S